

Conseil d'Administration du 21 juin 2005

Ce Conseil d'administration s'est tenu à Paris. Après avoir adopté à l'unanimité le compte-rendu du conseil précédent du 20 janvier 2005, le conseil a entendu les rapports des divers comités. Pour ce qui concerne le site internet, sur proposition d'Henri Conan, le conseil a donné son accord pour un renouvellement pour 3 ans du contrat d'hébergement. Pour le Comité « jeunes », Joseph Chouchana a notamment insisté sur le succès de la « Deuxième rencontre régionale des clubs météo du Sud-Ouest » à Ramonville et indiqué qu'à cette occasion le premier baromètre offert par l'AAM a été remis à l'Ecole primaire de Florentin dans le Tarn. Pour le comité « sorties et voyages », Jacques Decreux a regretté l'annulation, faute de candidats en nombre suffisant, du voyage de printemps (La Réunion puis Chypre) et rappelé le succès des dernières sorties notamment celle à Chatou (exposition sur le fauvisme). En préparation, la croisière sur le Douro pour le printemps 2006. Un point a été ensuite effectué sur les questions financières : le conseil adopte la proposition du bureau de faire passer le montant du prix AAM, « prix Patrick Brochet » de 1000 à 1200 euros et cela dès cette année 2005. Il est décidé que ce prix 2005 sera décerné avant la fin de l'année à Toulouse. Le Conseil proposera à la prochaine assemblée générale d'octobre à URY de maintenir en 2006 la cotisation à son montant actuel soit 20 euros.

Par ailleurs le conseil adopte la proposition du bureau pour une nouvelle rédaction de l'article du règlement intérieur concernant le remboursement des frais de déplacements des bénévoles dans le cadre de leurs activités au profit de l'AAM. Cette nouvelle rédaction sera soumise au vote de la prochaine assemblée générale.

Dans le cadre de la préparation de cette assemblée générale, le conseil enregistre la candidature de 5 administrateurs au renouvellement de leur mandat (P. Chaillot, G. Chabod, F. Dutartre, L. Laplace et M. Maubouché) et celles de 2 nouveaux candidats (Jean- Claude Biguet et Jean-Jacques Vichery) en remplacement de J. Lorblanchet (ne se représente pas) et G. Zitte (démissionnaire).

•Pierre Chaillot